

**Présentation du budget 2016 –
répartition de l'enveloppe recherche**

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 9 février 2016
Délibération 2016/02/CR-010**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38 ;

Après avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche, au terme d'un scrutin à bulletin secret, adoptent pour l'exercice 2016, la répartition suivante de l'enveloppe des moyens destinés à la recherche, telle qu'allouée par le Conseil d'administration (tableau joint).

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 28
Nombre de voix défavorables : 5
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de bulletin blanc : 1

Toulouse, le 11 février 2016



Le Président

Jean-Pierre VINEL